



LA SÉCURITÉ INCENDIE AU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS SUR LES STATISTIQUES
DES INCENDIES DÉCLARÉS DE **2016 à 2018**

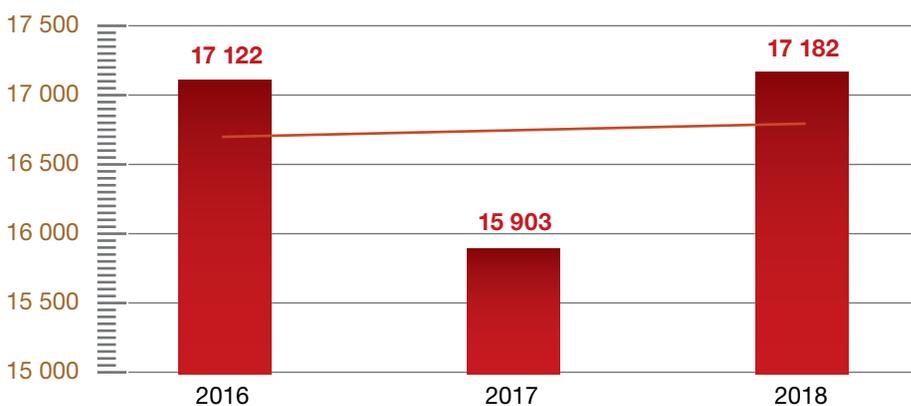
Photo : Michel Varin

INTRODUCTION

- L'Équipe statistique de la Direction de la sécurité incendie et des télécommunications d'urgence (DSITU) du ministère de la Sécurité publique (MSP) publie le bilan des statistiques sur les incendies déclarés au Québec en vue de fournir un portrait de la situation des incendies survenus sur le territoire.
- Les rapports statistiques annuels produits ont spécifiquement pour objectif de faciliter l'aide à la décision aux autorités (locales, régionales, et gouvernementales) en matière de sécurité incendie, mais aussi de poursuivre les efforts mis en place en matière de prévention incendie depuis plusieurs années, afin de sensibiliser la population à adopter des comportements sécuritaires.
- Les données traitées et analysées proviennent des municipalités et des compagnies d'assurance, qui doivent faire leur déclaration d'incendie au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, conformément à la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, chapitre S-3.4).
- Ces données sont ensuite complétées par des recherches documentaires.
- De 2016 à 2018, le Québec a enregistré en moyenne plus de 18 300 incendies par année sur son territoire, en cumulant les incendies déclarés par les services de sécurité incendie (SSI) et par les compagnies d'assurance.
- En 2018, selon un sondage confié par le MSP à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), 21 450 personnes en poste étaient recensées dans 667 SSI au Québec. Les effectifs sont constitués en majorité de pompiers (74 %) et d'hommes (96 %). Toutefois, le nombre de SSI ne cesse de diminuer d'année en année, passant de 684 en 2016 à 644 en janvier 2021, soit une baisse de 6 %.

1. BILAN DES INCENDIES DÉCLARÉS AU QUÉBEC

Nombre d'incendies déclarés au Québec par les SSI, 2016 à 2018



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI

De 2016 à 2018, voici les informations recensées :

- Déclarations d'au moins un incendie par 96 % des municipalités au Québec.
- Plus de 16 500 incendies déclarés en moyenne par les SSI annuellement. Cela exclut les déclarations par les assureurs.
- Légère baisse du taux d'incendie par 1 000 habitants de 2016 à 2018, passant de 2,08 en 2016 à 2,05 incendies par 1 000 habitants en 2018.
- Près de 41 décès et 395 blessés annuellement.
- Plus de 71 000 personnes évacuées et plus de 600 personnes sauvées.

2. PLUS DE LA MOITIÉ DES INCENDIES SURVENUS SONT DES INCENDIES LIMITÉS À L'EXTÉRIEUR

De 2016 à 2018, voici les informations recensées :

- Hausse des incendies limités à l'extérieur durant le printemps et l'été.
- Baisse des incendies de feu de cheminée, avec en moyenne 1 106 incendies par année.
- 19 327 bâtiments endommagés, avec en moyenne 6 442 bâtiments endommagés par année.
- 46 % des bâtiments endommagés catégorisés à risque faible.

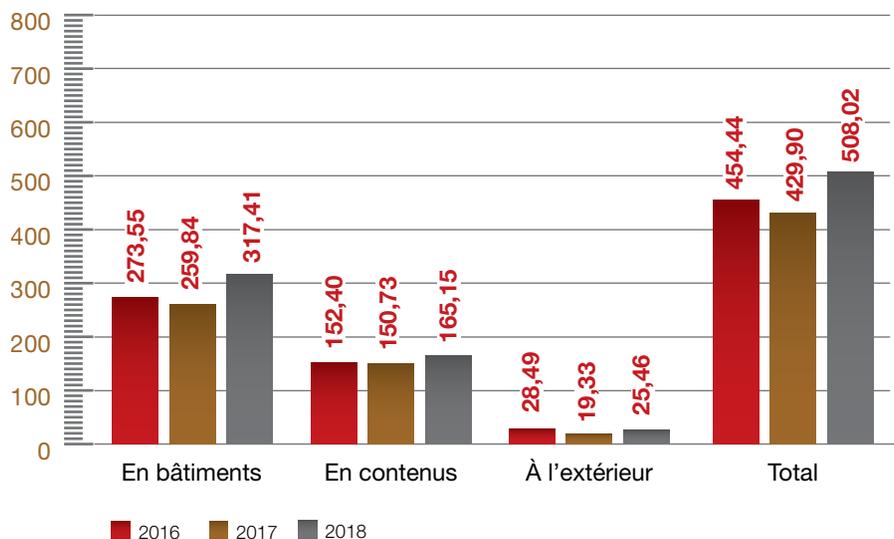
Nombre d'incendies déclarés par type, de 2016 à 2018 (selon les données des SSI)

Code*	Type d'incendie	2016	2017	2018
		Nombre d'incendies		
11	Feu limité à l'extérieur, sans perte	6 968	5 620	6 695
16	Feu limité au bâtiment d'origine, autre que 15	5 674	5 766	5 930
12	Feu de véhicule limité à l'extérieur	2 245	2 325	2 375
15	Feu de cheminée, sans perte	1 117	1 152	1 049
13	Feu limité à l'extérieur, autre que 11 et 12	754	736	753
14	Feu extérieur propagé à au moins un bâtiment	207	156	221
17	Feu propagé à au moins un autre bâtiment	157	148	159
Total		17 122	15 903	17 182

*Source : Guide pour la déclaration d'incendie

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI

Évaluation des pertes matérielles dans les incendies de bâtiments, en M\$, 2016 à 2018



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI

3. L'ERREUR HUMAINE DEMEURE LA PRINCIPALE CAUSE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL

Cause probable de l'incendie	2016	2017	2018	Total	%
	Nombre de bâtiments endommagés				
Erreur humaine (incluant mauvaise utilisation d'un équipement, d'un matériau enflammé, d'une source d'inflammation)	2 304	2 304	2 341	6 949	48,5 %
Défaillance ou défektivité mécanique ou électrique	1 080	1 118	1 192	3 390	23,7 %
Cause indéterminée	562	511	610	1 683	11,7 %
Dossier transmis pour enquête (suspect, volontaire)	418	428	379	1 225	8,5 %
Défaut de conception, de construction ou d'installation	214	228	190	632	4,4 %
Autre	149	135	173	457	3,2 %
Total	4 727	4 724	4 885	14 336	100,0 %

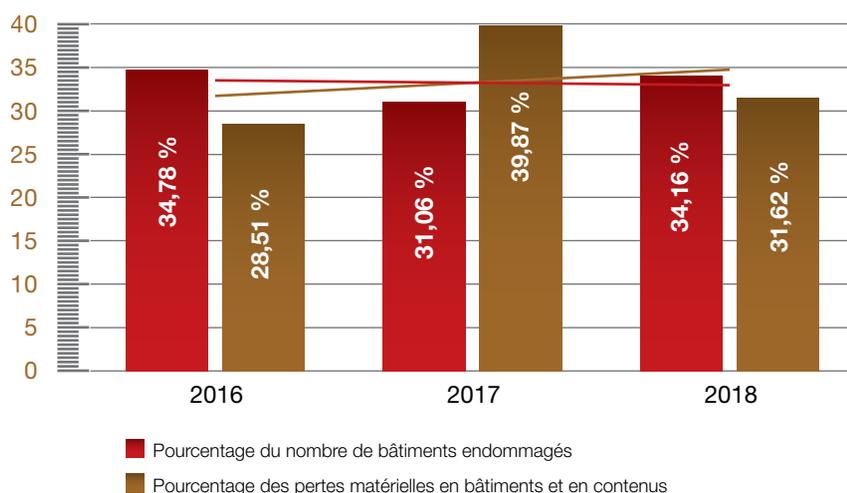
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI

De 2016 à 2018, voici les informations recensées :

- Prédominance des bâtiments à usage résidentiel endommagés lors d'incendies (74 %), dont 89 % de logements (maison unifamiliale et immeuble à logements multiples).
- Début de l'incendie dans une pièce habitable (cuisine, salon, chambre à coucher, etc.) pour plus de 51 % des bâtiments endommagés.
- La cuisine, à elle seule, lieu d'origine principal d'un incendie pour 26 % des bâtiments résidentiels endommagés.
- Aucun système de détection en bon état de fonctionnement ou aucun avertisseur de fumée et/ou de système d'alarme-incendie retrouvé pour plus de 30 % des bâtiments résidentiels incendiés annuellement.

4. TENDANCE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE AGRICOLE

Nombre de bâtiments endommagés et pertes matérielles, 2016 à 2018



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données des SSI

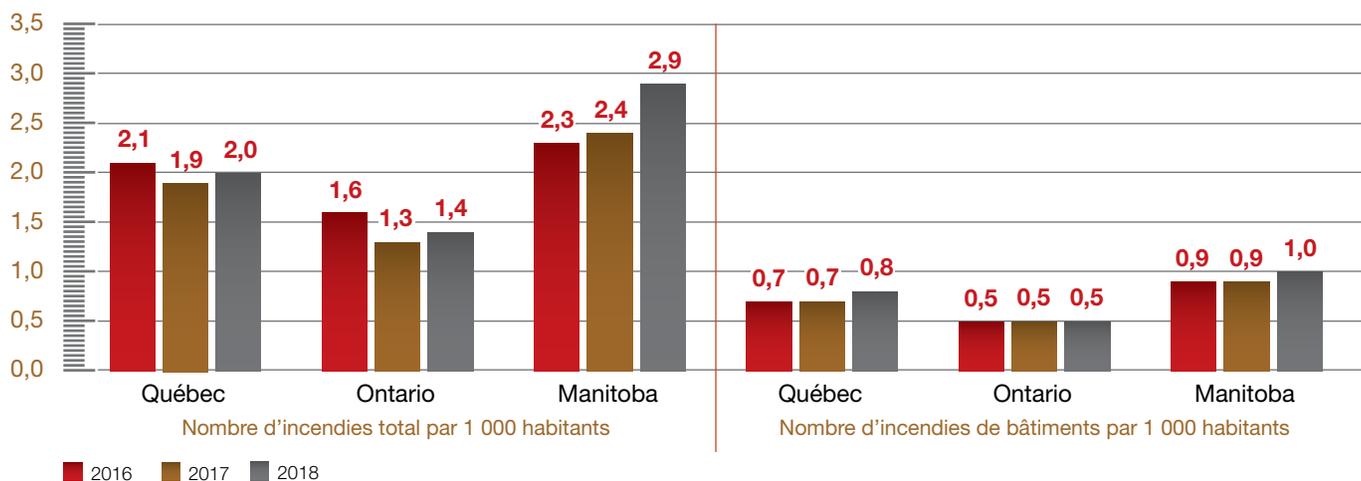
De 2016 à 2018, voici les données recensées :

- En moyenne, 215 bâtiments à usage agricole endommagés annuellement par des incendies.
- Secteur spécifique, avec des conséquences lourdes en matière de pertes matérielles (dommages estimés en moyenne à près de 36,5 millions de dollars par année).
- Variation des pertes matérielles en fonction de l'importance et de la nature des bâtiments agricoles touchés.
- Bâtiments réservés à l'élevage d'animaux plus touchés par les incendies (37 % des bâtiments endommagés).
- Origine du feu dans les espaces d'entreposage intérieur (granges, silos, remises, entrepôts, garages intérieurs, salles d'équipements, etc.) pour plus de 36 % des bâtiments agricoles endommagés.
- Défaillance ou défektivité mécanique, ou électrique, cause probable la plus fréquente pour 31 % des bâtiments agricoles endommagés.
- Hausse des incendies surtout au début du printemps (mars et avril) en raison de la reprise de certaines activités dès que les conditions extérieures le permettent.
- 68 % des bâtiments endommagés dépourvus de système de détection¹.

1. Aucun avertisseur de fumée ni de système d'alarme-incendie.

5. BAISSÉ DU NOMBRE D'INCENDIES PAR 1 000 HABITANTS

Nombre d'incendies total et de bâtiments par 1 000 habitants, 2016 à 2018



Sources : Service ontarien de surveillance des incendies, Office of the fire commissioner – Manitoba, sites Web des gouvernements provinciaux

Parmi les grands constats sur les trois provinces canadiennes à l'étude (Québec, Ontario et Manitoba), nous notons les informations suivantes :

- Pas de variation significative du nombre d'incendies par 1 000 habitants.
- Légère baisse du nombre d'incendies par 1 000 habitants pour le Québec et l'Ontario, et hausse pour le Manitoba.
- Hausse des pertes matérielles causées par les incendies pour les trois provinces à l'étude.
- Nombre de décès et de blessés causés par les incendies par 100 000 habitants plus faible pour le Québec avec respectivement en moyenne 0,49 décès et 4,75 blessés par 100 000 habitants.

EN BREF, LE RAPPORT DE STATISTIQUES ANNUELLES SUR LES INCENDIES DÉCLARÉS DEMEURE UN OUTIL PRIVILÉGIÉ D'AIDE À LA DÉCISION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

GRANDS CONSTATS

- Diminution constante d'année en année du nombre de SSI, passant de 684 en 2016 à 644 en janvier 2021, soit une baisse de 6 %.
- Prédominance des hommes dans les SSI (96 % des effectifs).
- Hausse des pertes matérielles.
- Légère baisse du taux d'incendie par 1 000 habitants sur la période de 2016 à 2018.
- Comme chaque année, les bâtiments à usage résidentiel endommagés lors d'incendies sont plus nombreux.
- Vulnérabilité des bâtiments d'élevage; plus touchés par les incendies agricoles.
- Des bâtiments (différents types) peu équipés en matière de système de détection et d'extinction-incendie.

ACTIONS

- Mettre en œuvre des programmes d'attraction, d'intégration et de maintien dans le milieu afin de favoriser la diversification du personnel.
- Poursuivre les efforts consentis en matière de programmes de sensibilisation et de prévention auprès de la population.
- Encourager l'installation et l'utilisation dans les bâtiments d'équipements en matière de système de détection et d'extinction-incendie.
- Maintenir et bonifier le partenariat entre le MSP et les différents acteurs du milieu tant en matière de collecte et de partage d'informations que dans la recherche de solutions novatrices aux problématiques et enjeux du secteur.

